

FORMATION GSU

GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 2

5, 6 ET 7 AVRIL 2023

13, 14 ET 15 JUIN 2023

28, 29 ET 30 NOVEMBRE 2023



Inscription par mail à : nguier@ifso-asso.org
15 jours avant la session maximum et en
précisant vos coordonnées.

GESTES ET SOINS D'URGENCE

NIVEAU 2

Selon l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014.

OBJECTIFS

La formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, animée par deux formateurs professionnels de santé habilités par le CESU 44, a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, y compris le guidage à distance en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnel titulaire d'un diplôme de santé ou d'accompagnant éducatif et social, assistant de régulation médicale (ARM), voué à travailler ou exerçant en établissement de santé ou structure médico-sociale.

MODALITÉS DE LA FORMATION

SESSIONS ET LIEU

5, 6 et 7 avril 2023

13,14 et 15 juin 2023

28, 29 et 30 novembre 2023

à l'IFSO - 14 bd Winston Churchill - 44100 Nantes

COÛTS (PRIX NETS DE TAXE)

650 € par participant pour les 3 jours

Une convention de formation sera établie à réception de l'inscription et une attestation de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'IFSO doit être informé en amont de l'action de formation de la présence de stagiaires en situation de handicap afin de l'adapter en termes de rythme, de moyens de compensation, et par toutes autres modalités pertinentes. moyens de compensation, et par toutes autres modalités pertinentes. Un référent handicap est nommé à l'IFSO.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

La formation s'inscrit dans une pédagogie active, s'appuyant sur des mises en situations d'urgence simulées pour susciter des questionnements ainsi qu'une démarche de réflexion et d'analyse des participants. Ces mises en situation seront accompagnées de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.

L'évaluation sera réalisée lors des mises en pratique pour chaque participant, et donnera lieu à la remise d'une attestation conformément à la réglementation. Une évaluation de la formation à chaud sera également pratiquée, et complétée par une évaluation globale du formateur sur l'ensemble de la prestation dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : URGENCES VITALES

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien ;
- Savoir alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés ;
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe ;
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu ;
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence.

MODULE 2 : L'URGENCE POTENTIELLE

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;
- En l'absence de médecin proche, savoir demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés ;
- Savoir prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme osseux (matériel d'immobilisation notamment) ;
- Effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage ;
- Savoir prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné ;
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.

MODULE 3 : RISQUES COLLECTIFS

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement) ;
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN) ;
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.

INSCRIPTION

Inscription par mail à : nguiet@ifso-asso.org

15 jours avant la session maximum et en précisant vos coordonnées.

CONTACT

Centre de Formation de Nantes

14 bd Winston Churchill

Entrée n°2 - 4ème étage - 44100 Nantes

02 40 37 76 62 - ifasnantes@ifso-asso.org